

Remplace SIA 248:2006

Plattenarbeiten – Beläge und Bekleidungen mit Keramik, Glas und Asphalt

Opere da piastrellista – Rivestimenti in ceramica, vetro e asfalto

Carrelages – Revêtements en carreaux de céramique, verre et asphalte

248

Numéro de référence
SN 567248:2016 fr

Valable dès: 2016-12-01

Éditeur
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Case postale, CH-8027 Zürich

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/correctif.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

2016-12 1^{er} tirage

TABLE DES MATIÈRES

	Page
0	Domaine d'application 4
0.1	Délimitation 4
0.2	Conditions générales pour la construction 4
0.3	Références normatives 4
0.4	Dérogations 5
1	Terminologie 6
1.1	Matériaux 6
1.2	Couches supportant les revêtements .. 7
1.3	Modes d'exécution 7
1.4	Caractéristiques 8
2	Étude du projet 9
2.1	Support 9
2.2	Fond 9
2.3	Sollicitations et performances requises 10
2.4	Joints 11
2.5	Pentes, évacuation des eaux 11
2.6	Épaisseur des revêtements 12
2.7	Traitements de protection 12
4	Matériaux 13
4.1	Matériaux de revêtement en céramique 13
4.2	Mosaïque de verre 13
4.3	Mortiers et colles 13
4.4	Produits et matériaux auxiliaires 14
5	Exécution 16
5.1	Contrôle des fonds et des supports ... 16
5.2	Pose 17
5.3	Tolérances 18
5.4	Dispositions particulières 19
6	Contrôles 20
6.1	Contrôle de la géométrie des fonds ... 20
6.2	Teneur en eau 20
6.3	Contrôle final 20
Annexes	
A	(informative) Publications 21
B	(informative) Index des termes 22

Le chapitre 3 *Calcul* n'est pas traité dans la présente norme.

Organisations représentées dans la commission SIA 244/246/248

ASC Association Suisse du Carrelage

GS SIA Bureau SIA

NVS Association suisse de la pierre naturelle (Naturstein-Verband Schweiz)

Commission SIA 244/246/248

		Représentant de
Président	Mathias Grimm, Netstal	ASC
Membres	Roger Allenbach, Hünibach Hansjörg Epple, Obfelden Philipp Rück, dr sc. nat., Schinznach-Dorf Heinz Wiget, Frick	ASC NVS, SIA (membre SIA) NVS (membre SIA) Fabricant

Responsable GS SIA	Giuseppe Martino, Zurich	
--------------------	--------------------------	--

Adoption et validité

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté la présente norme SIA 248 le 7 juin 2016.

Elle est valable à partir du 1^{er} décembre 2016.

Elle remplace la norme SIA 248 *Carrelages – Revêtements en carreaux de céramique, verre et asphalte*, édition 2006.

Copyright © 2016 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement sur ordinateur et de traduction sont réservés.